

## "Les démocrates-chrétiens approuvent le plan Schuman contre les intérêts de la nation" dans L'Unità (17 juin 1952)

**Légende:** Le 17 juin 1952, le quotidien communiste italien L'Unità déplore l'adoption du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) par le Sénat de la République italienne.

**Source:** L'Unità. Organo del partito comunista italiano. dir. de publ. LAJOLO, Davide. 17.06.1952, n° 142; anno 29. Milano. "I d.c. approvani il Piano Schuman contro gli interessi della Nazione", p. 6.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/les\\_democrates\\_chretiens\\_approuvent\\_le\\_plan\\_schuman\\_contre\\_les\\_interets\\_de\\_la\\_nation\\_dans\\_l\\_unita\\_17\\_juin\\_1952-fr-02173096-6bb2-4793-a202-9c913659663c.html](http://www.cvce.eu/obj/les_democrates_chretiens_approuvent_le_plan_schuman_contre_les_interets_de_la_nation_dans_l_unita_17_juin_1952-fr-02173096-6bb2-4793-a202-9c913659663c.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## Un autre coup de la majorité à la Chambre

### Les démocrates-chrétiens approuvent le plan Schuman contre les intérêts de la nation

*Giuseppe Di Vittorio avait demandé la suspension de la ratification*

Rome, 16. – Le camarade Di Vittorio a prononcé un grand discours par lequel le plus haut dirigeant de la CGIL [Confédération générale italienne du travail] a résumé les raisons nationales de l'opposition des travailleurs au plan Schuman. Cette allocution a conclu le débat à la Chambre sur le pool charbon-acier. Di Vittorio a proposé de suspendre la ratification du traité afin de demander aux autres membres de la communauté de concéder aux entreprises sidérurgiques et aux cokeries italiennes les mêmes garanties que celles accordées aux mines de charbon belges.

Di Vittorio a affirmé que la ratification du plan Schuman était l'un des actes les plus graves soumis au parlement italien sous cette législature et il a rapidement rejeté les argumentations adoptées par la majorité en faveur du pool. Affirmer que le pool représente la base économique de l'unité européenne et que c'est un instrument de paix est une abstraction sans fondement. Au contraire le pool prépare une politique de division entre les peuples d'Europe et mène vers la guerre. Le plan Schuman soumet en réalité l'économie italienne pour une période d'un demi-siècle sous la direction des trusts franco-germano-américains de l'acier et du charbon.

Le pool se fixe en effet pour but d'accroître le potentiel des industries sidérurgiques actives et d'éliminer celles qui sont inactives. Les entreprises italiennes ne pouvant faire face à la concurrence allemande, tout le monde peut donc mesurer les conséquences du plan Schuman. C'est ce que reconnaît du reste une note du Haut Commissariat américain en Allemagne, dans laquelle on peut lire que les Allemands «bénéficieront de l'élimination des entreprises inefficaces des autres pays». C'est le patron qui parle – s'est exclamé Di Vittorio –, et ces paroles signifient que tous nos complexes sidérurgiques, de l'Ilva à Terni, seront sacrifiés au profit des entreprises allemandes.

Taviani: Ce n'est pas vrai; lisez le rapport de la majorité, et vous y trouverez les garanties prévues pour nos entreprises.

Di Vittorio: Il ne s'agit là que de paroles, les vôtres, et nous ne leur accordons aucun crédit. Le fait est que dans le traité, on ne trouve pas la moindre garantie. L'Italie doit en outre s'occuper de ses deux millions de chômeurs permanents, ainsi que de ceux qui sont au chômage temporaire et qui sont également au nombre de deux millions. Sans oublier des régions entières qui ont accumulé un grand retard et se trouvent plongées dans la misère. Il nous faut donc développer une politique de plein emploi, ce que recommande le Plan du travail. Cela ne pourra se faire qu'en développant le potentiel de notre industrie sidérurgique. Le pool, par contre, la sacrifie en la mettant à la disposition du capital étranger, lequel n'en fera certainement pas usage en faveur de l'économie italienne.

Di Vittorio a continué sur sa lancée, réfutant le fait que si nos entreprises sidérurgiques sont sacrifiées, nous obtenions en contre-partie de l'acier à bas prix qui permettrait le travail dans le secteur de l'industrie lourde. On est en droit de se demander si les Allemands nous approvisionneront en acier à bas prix plutôt que de nous vendre leur produits finis ou semi-finis, dans l'optique de conquérir notre marché à leur avantage, une fois que leurs trusts et la finance américaine contrôleront le pool. La majorité se contente d'affirmer qu'en échange de l'adhésion au pool, nous obtiendrons la libéralisation des échanges commerciaux.

Di Vittorio a affirmé que la classe ouvrière n'a jamais été intrinsèquement protectionniste ou libérale. En raison de circonstances historiques, les partis ouvriers ont déterminé leurs orientations en fonction de la problématique des échanges. On ne peut donc leur reprocher d'avoir fait preuve d'une approche libérale quand il s'agissait de combattre la politique protectionniste des monopoles. Aujourd'hui, il existe pourtant une industrie sidérurgique italienne, et celle-ci sera défendue parce qu'elle est en grande partie propriété de l'État. Le problème des échanges doit être envisagé dans le cadre des intérêts nationaux et de nos exigences en termes de productivité. Du reste, si le gouvernement était véritablement mû par la préoccupation

d'intensifier nos échanges avec l'étranger, pourquoi a-t-il fait si peu de cas des propositions officielles émanant de l'Union soviétique et des démocraties populaires à l'occasion de la conférence de Moscou? Propositions en vertu desquelles ces pays se proposaient d'offrir à l'Italie la possibilité d'acquérir des matières premières (et surtout du minerai de fer) en échange de produits agricoles et industriels. Il n'y a rien qui, analysé sous l'angle d'un intérêt national bien concret, puisse justifier notre participation au pool. Nous pouvons aisément rester en dehors de cette structure à l'instar de pays pourtant adhérents du Pacte Atlantique comme l'Angleterre ou le Canada, ou encore, dans un autre registre, comme des pays grands producteurs de charbon et d'acier, qu'il s'agisse de l'Union soviétique ou des démocraties populaires.

Il serait faux de prétendre que seuls les communistes sont hostiles au plan Schuman. En Allemagne, par exemple, seuls les grands capitalistes qui y trouvent directement leurs intérêts le soutiennent, les sociaux-démocrates, quant à eux, n'y sont pas favorables car ils y voient un obstacle à la réunification du pays. En France, ce sont les industriels du Creusot qui s'y opposent, parce qu'ils le perçoivent comme une menace directe. En Belgique, il y a des opposants au pool qui viennent de tous bords. En Italie, l'écrasante majorité des travailleurs de même que la Confindustria se prononcent contre. Le sénateur Jannaccone, qui est un économiste libéral de renom, a déclaré que le plan n'est rien d'autre qu'une idée américaine, assorti de subtilités juridiques françaises et d'un caractère nébuleux tout allemand. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est en rien italien! Qu'on nous accuse de «collusion» avec les industriels, mais que l'on sache que la classe ouvrière lutte non pas pour la destruction des entreprises mais bien pour la répartition de leurs revenus.

En Italie le plan Schuman n'est approuvé que par la classe politique dirigeante. Tous les pays adhérents ont obtenu des garanties particulières. Le gouvernement italien n'en a obtenu aucune, et ce qui est plus grave, c'est qu'il n'en a pas demandé la moindre. Pour ces raisons, tout en réaffirmant notre opposition au plan Schuman, je fais – a dit Di Vittorio – une proposition transitoire qui pourrait faire l'objet d'un consensus unanime. Il s'agirait de suspendre la ratification du plan Schuman afin de demander aux autres membres du pool que les entreprises sidérurgiques et les cokeries italiennes reçoivent les mêmes garanties que celles accordées aux mines de charbon belges.

L'orateur en est arrivé à sa conclusion, tout en précisant les trois raisons qui l'avaient conduit à présenter sa proposition transitoire: l'opportunité de supprimer une grande source de préoccupation aux yeux des travailleurs; l'impossibilité d'engager pour une période de cinquante ans l'économie italienne sans avoir consulté le peuple au travers d'élections; le plan Schuman qui aggrave la division de l'Allemagne, et qui ne fait qu'ajouter au danger d'une guerre mondiale. Que la majorité prenne sa décision au sujet de cette proposition. Nous avons toutefois le droit de réaffirmer – a conclu Di Vittorio sous les applaudissements de l'opposition – que quoi qu'il en soit, les travailleurs continueront à se battre pour défendre les entreprises italiennes et l'indépendance nationale.

En repoussant la proposition suspensive de Di Vittorio, la majorité a rejeté la dernière possibilité de garantir l'existence de nos plus beaux fleurons industriels.

La majorité a donc approuvé, à bulletin secret, la ratification du plan Schuman.